



COMMISSION NATIONALE CLIMAT

Décisions prises le 20 mars 2019

1. Approbation du projet d'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans remarque.

2. Approbation du PV de la réunion du 30/1/19

Le PV est approuvé sans modification.

La CNC décide que l'approbation des PV se fera désormais par procédure écrite, 5 jours ouvrables seront laissés aux membres de la CNC pour réagir au projet de PV après son envoi.

4. Plan national énergie-climat-PNEC 2030 : état des lieux

Le projet de réponse à la lettre de la CE sur le statut du PNEC belge, sera envoyé à la CNC et CONCERE pour approbation par procédure écrite. Pour la CNC, le délai de réponse sera fixé au vendredi 22 mars 2019 à 18h.

La CNC demande au groupe de pilotage d'envoyer la version consolidée de la méthode de travail relative à l'adoption définitive du PNEC pour approbation par procédure écrite avant les vacances de Pâques (5 avril 2019).

La présidence enverra une demande au fédéral afin qu'il respecte la demande qui avait été faite lors de la CNC du 30 janvier 2019, c'est-à-dire l'actualisation de l'annexe fédérale du PNEC, et qu'il confirme aux membres de la CNC pour le 22 mars 2019 que cette actualisation sera faite avant les vacances de Pâques (soit le 5 avril 2019 au plus tard). La présidence ajoutera que s'il n'est pas possible pour le fédéral de respecter ce délai, une autre date doit être proposée par le fédéral pour le 22 mars 2019.

La CNC demande qu'un IKW interfédéral soit convoqué par le fédéral pour présenter l'étude des demandes des régions dans le cadre du PNEC, et le cas échéant pour présenter ses PAMS alternatives, et qu'il soit organisé au plus tard la première semaine d'avril 2019 avant les vacances de Pâques.

5. Contribution à l'élaboration de la « stratégie à long terme » de la Belgique : état des lieux

La présidence prend acte qu'un co-pilote devra encore être désigné pour co-piloter le GT avec la RF. Elle prend également acte de la nécessité d'avoir une première réunion fixée le plus

rapidement possible. Elle précise que cela sera fait dès que les noms des différents représentants auront été communiqués et qu'un second co-pilote aura été désigné.

6. Burden-sharing 2030 : état d'avancement des travaux - présentation de la note et identification des prochaines étapes

La CNC décide qu'un IKW restreint avec les cabinets climat et énergie sera organisé afin de valider les points désignés par le GT BS 2030 dans leur note comme étant des points techniques et afin de mandater le GT pour travailler sur ces points techniques. Ceci peut être basé sur des textes existants, notamment l'AC BS 13-20.

7. Burden-sharing 2013-2020 : rapports de mise en œuvre 2017 & 2018 : état des lieux

Si le rapport de mise en œuvre 2017 & 2018 du burden sharing 13-20 n'est pas remis pour approbation par procédure écrite le 5 avril 2019 à la CNC et à CONCERE, la présidence veillera à ce qu'un courrier mettant en évidence le non-respect de ce délai sera envoyé conjointement par les ministres climat et énergie aux DG des différentes administrations.

8. Gouvernance climatique : état d'avancement des travaux en vue de la rédaction d'une note de synthèse

Même s'il reste différentes interprétations sur la définition d'examiner dans le mandat donné au GT Gouvernance, la CNC donne un mandat au GT d'examiner les avantages et inconvénients des différentes propositions et pistes, ainsi que leurs opportunités en matière de renforcement de la gouvernance de la politique climatique en Belgique. Cette décision découle logiquement du mandat du 30 janvier 2019.

La CNC n'a pas d'objection à ce que le GT Gouvernance examine les récentes propositions et recommandations formulées dans le cadre des travaux parlementaires sur la proposition de loi spéciale climat.

La version finale du rapport de synthèse devra être communiquée pour la prochaine réunion de la CNC (15 mai 2019).

12. Procédures concernant les envois de documents

Une procédure écrite sera lancée avec un délai de cinq jours ouvrables pour donner son accord sur cette proposition.

Présents:

Membres	
Autorité Fédérale (FED)	
Olivier DEMARET	Cab Marghem
Région Flamande (RF)	
Mathias MAERTENS	Cab Van den Heuvel
Samir LOUENCHI	Cab Homans
Kelsey VAN MARIS	Cab Tommelein
Wim VERRELST	Cab Crevits

Région Wallonne (RW)	
Sylviane BILGISCHER	Cab Crucke
Franck GÉRARD	Cab Crucke
Stéphane COOLS	Cab Di Antonio
Région Bruxelles-Capitale (RBC)	
Julien GUILLAUME	Cab Fremault, président
Maurice BOHET	Cab Vervoort
Gaëtan VAN LOQUEREN	Cab Gosuin
Secrétariat Permanent (SP)	
Laurence de CLOCK (excusée)	SPF Environnement
André GUNS	AWAC
Tomas VELGHE	Dép. Energie, Climat et Economie verte
Annick VANDERPOORTEN (excusée)	Bruxelles-Environnement
Autres	
Etienne HANNON	SPF Environnement
Henri KEVERS	SPF Environnement, pilote du GT BS 2020, co-pilote du GT Gouvernance
Elisabeth ELLEGAARD	SPF Environnement, co-pilote du GT Gouvernance
Karen GEENS	SPF Economie, co-pilote (énergie) du comité de pilotage du PNEC
Jorre DE SCHRIJVER	Dép. Energie, Climat et Economie verte, co-pilote (climat) du comité de pilotage du PNEC
Annemie NEYENS	Dép. Energie, Climat et Economie verte
Julien HOYAUX	AWAC, pilote du GT Adaptation
Julie ANCIAUX	Bruxelles-Environnement